

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 19 novembre 2025**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 19  
Nombre de conseillers absents : 3  
Nombre de pouvoirs : 7  
Date de la convocation : 13 novembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le DIX NEUF NOVEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

**Etaient présent(e)s** – Mme Marie-Christine LAURENT - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE .

**Pouvoirs :**

M. Thierry DAYRE, pouvoir à M. Pierre COMBES  
M. Thierry TATONI, pouvoir à M. Roger VIARSAC  
Mme Martine BERGER-SABATIER, pouvoir à Mme Marie-Christine LAURENT  
M. Daniel MOUTARD, pouvoir à Mme Marilyn FLAMAIN  
Mme Martine BERTHE, pouvoir à Mme Aurore AMOURDEDIEU  
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME  
M. Virgile VAN ZELE, pouvoir à Mme Odile PILOZ

**Excusés :** M. Yves RINCK – Mme Nadia MACIPÉ

**Absente :** Mme Anne TAILLEUX

**Est désigné comme Secrétaire de séance :** M. Pascal LANTHEAUME

**2025 - 11 - 107 / AFFAIRES SCOLAIRES**

**Approbation d'une convention avec l'Ecole de Musique pour une initiation musicale des élèves des Ecoles Elémentaire de NYONS – Année 2025-2026**

**RAPPORTEUSE :** Mme Aurélie LOUPIAS

La Ville de NYONS attache une importance à la place de la culture à l'école et finance chaque année des interventions de l'Ecole de Musique de NYONS dans les Ecoles Publiques Elémentaires et Maternelle de MEYNE et SAUVE afin de faire bénéficier les élèves de tous les niveaux d'une initiation musicale.

► **Dans les écoles publiques élémentaires cette initiation est répartie comme suit :**

- 3 h 66 par semaine, le lundi à l'Ecole Elémentaire de Meyne :  
12 interventions soit 43,92 heures.
- 4h 58 par semaine le vendredi, à l'Ecole éEémentaire de Sauve :  
36 interventions soit 164,88 heures

Soit un TOTAL de 208,80 heures

Dans ce volume horaire global sont incluses la préparation et la réalisation des animations scolaires de fin d'année, selon les projets des écoles en collaboration avec les intervenants de l'association.

Et ceci moyennant une participation toutes charges comprises de **10 022.40 €** (dix mille vingt-six euros et vingt-quatre centimes).

La participation de la commune sera versée en trois fois, à réception des factures correspondantes selon le calendrier suivant :

- **3 340,80 € le 10 janvier 2026**
- **3 340,80 € le 10 avril 2026**
- **3 340,80 € le 10 juillet 2026.**

.../...

CONSEIL MUNICIPAL du 19 novembre 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,  
DECIDE

POUR : 26  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

- D' **APPROUVER** cette convention,  
et
- D' **AUTORISER** Monsieur le Maire à la signer et l'exécuter.

Ces sommes seront imputées à l'article 65748 du budget communal.

Pascal LANTHEAUME  
Secrétaire de séance



Pierre COMBES  
Maire de NYONS

